

SANTÉ Alsace

L'hépatite B insuffisamment dépistée

L'hépatite B peut conduire à la cirrhose et au cancer du foie, si elle n'est pas dépistée et traitée si nécessaire. Une table ronde est organisée à Strasbourg sur la prise en charge des patients dans le cadre des États généraux contre l'hépatite B, à l'initiative de l'association SOS Hépatites.

Une table ronde sur les hépatites se tiendra le 21 janvier à Strasbourg. C'est une des six rencontres organisées en France dans le cadre des États généraux contre l'hépatite B (lire ci-dessous) comme l'explique Frédéric Chaffraix, responsable du Service expert de lutte contre les hépatites virales en Alsace (SELHVA) et président de l'association SOS Hépatites Alsace-Lorraine. « Il devenait nécessaire non seulement de faire un état des lieux mais de voir comment faire évoluer à la fois la partie prévention et dépistage, mais aussi l'accompagnement des patients qui ont cette maladie à vie. »



Le Fibroscan est utilisé pour le diagnostic des hépatites. Il permet de mesurer le degré de fibrose du foie par échographie. Photo L'Alsace/Jean-Marc LOOS

Femmes enceintes dépistées

Frédéric Chaffraix prend l'exemple de ce qui a été fait aux Hôpitaux universitaires de Strasbourg. « On y a développé cinq modules d'accompagnement des patients en fonction de leur hépatite. Le dernier créé, l'an dernier, pour l'hépatite B a reçu l'aval de l'Agence régionale de santé. » Car l'enjeu en termes de santé publique est important.

Une hépatite non dépistée et non soignée conduit à une fibrose de plus en plus importante du foie

et dégénère en cirrhose, voire en cancer. C'est particulièrement valable pour l'hépatite B. Si 80 % à 90 % des patients réussissent à se débarrasser du virus grâce à leur système immunitaire, après l'infection, 10 à 20 % des patients glissent vers une forme chronique. Ce sont eux qui doivent être suivis sur le long terme. Or on estime aussi qu'une grande majorité de personnes infectées par le virus de l'hépatite B (VHB) ne le savent pas, faute de dépistage et parce que les effets de la maladie sont longtemps silencieux.

La transmission se fait par le sang, les rapports sexuels et lors de l'accouchement, de la mère à l'enfant. C'est en raison de ce dernier risque que toutes les femmes enceintes sont dépistées au 6^e mois de grossesse en France.

Un traitement à vie

« Tous les patients atteints d'hépatite B chronique ne justifient pas d'un traitement médicamenteux », indique le Pr Michel Doffoel, consultant au service Hépatologie du pôle hépato-digestif des

HUS et président de l'association de lutte contre les maladies du foie (ALMF). « Mais ils doivent être vus régulièrement. » Un patient sur deux, porteur inactif du VHB, n'aura pas besoin de traitement. « On peut rester toute sa vie porteur inactif, ou alors déclencher à un moment ou un autre une atteinte hépatique qui nécessite de commencer un traitement. » Ce traitement est à vie, et si le patient arrête de prendre ce traitement pendant plusieurs jours, la maladie risque de flamber et de causer des dégâts très importants au ni-

Une table ronde sur « Le parcours de soins des patients »

Organisée conjointement par le Service expert de lutte contre les hépatites virales d'Alsace (SELHVA) et SOS Hépatites Alsace-Lorraine, et en collaboration avec l'Association de lutte contre les maladies du foie (Almaf), la table ronde se déroulera le 21 janvier de 8 h 30 à 16 h au centre administratif de la ville de Strasbourg, parc de l'Étoile. Le but de la rencontre est d'aboutir à des constats partagés et à des propositions d'amélioration qui seront sans doute repris dans la synthèse nationale des États généraux, initiée par la fédération SOS Hépatites 2019.

La journée s'articulera sur un temps de plénière et un temps de travail en sous-groupes dans des ateliers thématiques : le parcours de soins des personnes vivant avec hépatite B ; le suivi médical et traitement après le dépistage ; le parcours de soins des personnes vivant avec hépatite B à un stade avancé : cirrhose et cancers ; le rôle du patient et de l'éducation thérapeutique (ETP) pour optimiser le parcours de soins hépatite B.

S'INSCRIRE Sur le site : <https://fr.surveymonkey.com>

veau du foie.

Pour les futures mères atteintes, leur bébé est traité avec des anticorps contre le virus dès la naissance (sérovaccination) pour le protéger, puis vacciné. « Cette sérovaccination a transformé la situation dans des pays avec une très forte prévalence de l'hépatite B, souligne le Pr Doffoel. À Taïwan, on a vu une forte diminution des formes graves de l'hépatite B, cirrhose et cancer du foie. »

Meilleure couverture vaccinale

En France, la couverture vaccinale contre l'hépatite B est passée de près de 40 %, il y a vingt ans, à 90 % aujourd'hui, grâce au vaccin hexavalent. Depuis janvier 2018,

la vaccination contre le VHB fait partie des onze vaccins obligatoires. C'est d'ailleurs un des rares vaccins qui protègent du cancer. « Mais il y a une tranche de population, aujourd'hui adolescente ou jeune adulte, qui est passée à travers les mailles du filet et n'est couverte qu'à 45 %, précise encore Frédéric Chaffraix. Or, c'est au moment de l'adolescence et des premières expériences sexuelles qu'on est le plus exposé au virus. Et peu savent que si on est infecté par le VHB, on ne peut pas exercer certains métiers, comme ceux dans la santé, la police ou l'armée. » Pour eux, il est conseillé de se renseigner sur leur statut vaccinal et de se faire éventuellement dépister.

Geneviève DAUNE